



**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION N° 24-02-0096**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) à l'égard de la propriété sise au 82-86, rue Brodeur:

AVIS est, par les présentes, donné que :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 5 février 2024, le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion a adopté le premier projet de résolution n° 24-02-0096 intitulé :

Adoption de premier projet de résolution / PPCMOI / 82-86, rue Brodeur / Usage Habitation bifamiliale (H2) jumelée / Lots 1 547 258 et 1 547 256 / Zone H1-525 / CCU n° 24-01-0012

ayant pour objet de :

- permettre un usage « Habitation bifamiliale (H2) » alors que la réglementation permet uniquement la classe « Habitation unifamiliale (H1) » (Règlement de zonage no 1275 – Annexe 1 – Grille des usages et normes de la zone H1-525);
 - permettre un bâtiment principal possédant une structure jumelée alors que la réglementation permet uniquement une structure isolée (Règlement de zonage no 1275 – Annexe 1 – Grille des usages et normes de la zone H1-525);
 - permettre que le bâtiment principal possède une marge de recul latérale de 0 mètre (mur jumelé) alors que la réglementation prévoit une marge minimale de 1,5 mètre (Règlement de zonage no 1275 – Annexe 1 – Grille des usages et normes de la zone H1-525);
 - permettre que le bâtiment principal possède un rapport plancher / terrain de 0.50 alors que la réglementation prévoit un rapport maximal de 0.45 (Règlement de zonage no 1275 – Annexe 1 – Grille des usages et normes de la zone H1-525).
2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de résolution aura lieu le 19 février 2024, à 18 h 30 en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, située au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion.
 3. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera ledit projet de résolution et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
 4. Le projet de résolution n° 24-02-0096 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire des personnes habiles à voter.
 5. Ce [projet de résolution](#) peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

Note explicative

La demande de PPCMOI vise à permettre la présence d'un usage Habitation bifamiliale (H2) jumelé..

En vertu de l'article 123 de la LAU (art. 113, 2^e alinéa, par. 3^o et 5^o), ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation des personnes habiles à voter, soit :

- spécifier, pour chaque zone, les constructions ou les usages qui sont autorisés et ceux qui sont prohibés, y compris les usages et édifices publics, ainsi que les densités d'occupation du sol;
- spécifier, pour chaque zone ou secteur de zone, les densités d'occupation du sol, les dimensions et le volume des constructions, l'aire des planchers et la superficie des constructions au sol; la superficie totale de plancher d'un bâtiment par rapport à la superficie totale du lot; la longueur, la largeur et la superficie des espaces qui doivent être laissés libres entre les constructions sur un même terrain, l'utilisation et l'aménagement de ces espaces libres; l'espace qui doit être laissé libre entre les constructions et les lignes de rues et les lignes de terrains; le recul des bâtiments par rapport à la hauteur.

Service de l'aménagement du territoire

22 janvier 2024

Pour toute question relative au projet de résolution visé par le présent avis, veuillez vous adresser au:

- Service du greffe et des affaires juridiques si celle-ci est en lien avec la procédure d'adoption et d'entrée en vigueur ou la consultation publique;
- Service du développement et de l'aménagement du territoire si celle-ci est en lien avec la localisation des zones, l'objet du règlement ou ses impacts.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 8^e jour du mois de février 2024.

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière par intérim

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca

Plan – Zone concernée et ses zones contigües

